

La Banque Cantonale Neuchâteloise apporte son soutien aux PME neuchâteloises

Pour faire face à la situation dans laquelle le coronavirus a plongé les entreprises, la Banque Cantonale Neuchâteloise participe pleinement au programme fédéral de soutien aux PME, qui démarrera jeudi. Elle prend également des mesures complémentaires pour en renforcer l'effet au profit des entreprises neuchâteloises.

En tant que partenaire privilégié des entreprises neuchâteloises, la BCN s'engage aux côtés des PME qui rencontrent des difficultés de liquidité et de financement en leur permettant de suspendre les amortissements de leurs crédits en 2020. Ce sont ainsi jusqu'à CHF 50 millions qui ne seront pas facturés cette année. Ces liquidités resteront alors à disposition des PME du canton afin de leur permettre de faire face à la brusque chute d'activité liée à la crise du coronavirus.

Les entreprises peuvent faire la demande de cette suspension d'amortissement très facilement en remplissant le formulaire mis à leur disposition sur: www.bcn.ch.

L'Etat de Neuchâtel a également détaillé ce jour son programme de prêts sans intérêt aux entreprises. Tous les détails de cette mesure cantonale se trouveront dès mardi sur ce site: www.ne.ch/coronavirus

Participation au Programme fédéral

La BCN participe activement aux mesures décidées par le Conseil Fédéral. Elles seront mises en œuvre dès jeudi et permettront aux PME d'obtenir un financement équivalent à 10% de leur chiffre d'affaires annuel. Grâce aux garanties apportées par la Confédération, les financements ne dépassant pas CHF 500'000 seront mis en place de façon très simplifiée.

Pour les besoins qui excèdent ce montant, la BCN s'est mise en situation de pouvoir accorder une première enveloppe globale de financements à hauteur de CHF 35 millions, selon une procédure différente, mais également allégée compte tenu des situations d'urgence auxquelles il s'agira de faire face.

Comme elle le fait en temps normaux, la banque étudiera avec diligence les autres sollicitations de ses clients, ou celles qui dépasseraient les besoins couverts par les mesures déjà mentionnées. Elle les invite toutefois à faire preuve de compréhension et de patience, compte tenu de l'intensité de l'activité attendue dans les semaines à venir.

Pour toute question, les entreprises peuvent s'adresser au **032 723 63 65**.

Contact

Marie-Laure Chapatte
Responsable Communication & Pôle économique
T +41 (0)32 723 61 21
presse@bcn.ch

La Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN)

La BCN offre les services d'une banque universelle de proximité. Basée à Neuchâtel, elle emploie 305 collaborateurs. Plaçant le public neuchâtelois et les entreprises du canton au centre de sa politique d'affaires, elle propose une gamme complète de prestations et services. Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Elle privilégie les solutions sur mesure et offre à ses clients le réseau bancaire le plus important du canton, constitué de douze points de vente, d'un parc de 57 bancomats et appareils de versement, d'un centre de conseils téléphoniques performant ainsi que d'un service en ligne BCN-Netbanking, complété par l'application BCN Mobile Banking. Etablissement de droit public, la BCN bénéficie, contre rémunération, de la garantie totale de l'Etat de Neuchâtel.